

Ouverture des inscriptions en 1^{ère} année de Doctorat Année universitaire 2026-2027

1/ Procédure de pré-inscription

1. Pré-inscription **obligatoire** en ligne à partir du lien : <https://preins-doctorat.um5.ac.ma>
2. Téléchargement du récépissé de la pré-inscription en ligne
3. Dépôt **obligatoire** du dossier de pré-inscription en format papier au Service des Inscriptions au Cycle Doctoral de l'EMI (Avenue Ibn Sina, Agdal – Rabat)

2/ Dossier de pré-inscription

1. Récépissé de la pré-inscription en ligne sur la plate-forme de l'Université
2. Demande d'inscription manuscrite adressée à Monsieur le Directeur de l'EMI
3. Un CV avec le CNE et l'Email du candidat (un email valide et actif)
4. Copie de l'un des diplômes suivants :
 - Ingénieur d'Etat
 - Master
 - Tout diplôme reconnu équivalent à «Ingénieur d'état » ou au « Master »
5. Equivalence de diplôme (le cas échéant)
6. Copie de la Licence pour les candidats titulaires du Master
7. Copie du Bac
8. Copie de la CIN
9. Pour les non-salariés, une Attestation de Non emploi délivrée par les autorités compétentes
10. Pour les fonctionnaires des établissements publics et semi-publics une Attestation de Salaire
11. Pour les employés du secteur privé, une Attestation de Salaire et une Attestation de la CNSS des déclarations des salaires

3/ Calendrier

1. Pré-inscription obligatoire en ligne à partir du lien <https://preins-doctorat.um5.ac.ma> : **Du 01 Septembre au 21 Septembre 2026**
2. Dépôt du dossier de pré-inscription à l'EMI : **Du 02 Septembre au 28 Septembre 2026**
3. Entretiens par les structures de recherche : **du 02 Octobre au 17 Octobre 2026**
4. Date d'affichage de la liste des admis en doctorat : **le 23 octobre 2026**
5. Inscription des admis en doctorat : **Du 26 au 30 octobre 2026**
6. Date limite de paiement des frais d'inscription : **31 octobre 2026**

4/ Complément du dossier d'inscription

1. Reçu de paiement des frais d'inscription
2. Charte du doctorant dûment renseignée et signée par le candidat et par son directeur de thèse

5/ Paiement des frais d'inscription en Doctorat

Les frais d'inscription doivent être payés, après l'affichage de la liste des admis, **par virement ou versement** au compte bancaire de l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs ouvert à la Trésorerie Générale du Royaume :

1. N°: 310 810 1000024004022201 21 pour les non-salariés
2. N°: 310 810 1000024701997601 17 pour les salariés